

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal de
SAINT OUEN DES ALLEUX

Séance du conseil municipal du mercredi 19 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de présents : 15
 Nombre d'absents : 0
 Nombre de votants : 15

L'an deux mil seize, le mercredi dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Pierre THOMAS,

Présents	M. THOMAS Pierre, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme REPESSÉ Michèle, M. QUILLIOT Jean-Louis, M. ROPERT Yves, Mme BOURION Juliette, M. TURBEL Éric, Mme PERRIER Stéphanie, Mme LE ROY Delphine, Mme JUHEL Colette, M. BLANDIN Anthony, Mme LESAGE Annie, M. GESLIN Damien, M. GIROUARD Mickaël
Absents	
Secrétaire	M. BLANDIN Anthony
Convocation	12 octobre 2016

2016 10 Panneau de communication

Monsieur RAIPIN-PARVEDY Philippe fait part du projet d'installer un panneau d'information électronique en centre-bourg afin de renforcer la communication sur l'actualité communale. Les événements de la commune seraient ainsi annoncés, conseils municipaux, réunions publiques, manifestations, alertes. Ouvert aux associations, celles-ci pourraient remettre leurs annonces à l'accueil de la mairie (*qui resterait maître de la communication donnée*).

L'enveloppe budgétaire s'élève à 20 000 € (*pour un panneau double face*), auquel s'ajoute une maintenance annuelle d'environ 1 000 € (*24 mois de garantie offerte*).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, charge la Commission de la Communication de se réunir pour étudier le projet (*devis, emplacement, règlement de fonctionnement...*) *date fixée au 24/10/2016 à 20h00 à la mairie.*

2016 10 91 Demande d'extension du réseau assainissement collectif au Champ Rond

Monsieur le Maire rend lecture d'un courrier de M. BERTIN Patrick, sollicitant la municipalité pour raccorder son terrain cadastré ZC26a du Champ Rond au réseau assainissement collectif, en vue de diviser la parcelle en trois lots à bâtir.

Il rappelle la délibération n°2 du 14/05/2014 où le Conseil municipal avait refusé cette extension du réseau considérant que le terrain ne se situait pas en zone constructible.

Vu l'approbation de la modification n°2 du PLU du 04/11/2015, le terrain est désormais classé en zone urbaine (UE) et doit donc être raccorder au réseau collectif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de prévoir sur le BP2017 « Assainissement n°15400 » les travaux d'extension du réseau assainissement collectif pour raccorder la parcelle cadastrée ZC26a, sous réserve des engagements de M.BERTIN (*plan de division des trois lots à bâtir*).

2016 10 92 Devis Armoire réfrigérée Salle des fêtes

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de remplacer l'armoire réfrigérée Liebherr de 1994 à la salle des fêtes.

Il présente trois devis pour l'achat d'une armoire réfrigérée professionnelle positive 2 portes de 1400L,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de retenir l'offre la plus intéressante de la Société COMPTOIR DE BRETAGNE de PACÉ(35) pour un montant de 1 901,20 € HT,

AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant,

CONFIRME les crédits en section d'investissement au compte 2188 sur le BP Principal 2016.

2016 10 Devis Congélateur Salle des fêtes

Monsieur le Maire informe que le congélateur Whirlpool la salle des fêtes est hors service. Il présente trois devis pour l'achat d'un congélateur coffre-260L à 299L,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Considérant la validation d'achat de l'armoire réfrigérée de 1400L,

DECIDE de ne pas remplacer le congélateur de la salle des fêtes.

2016 10 93 Devis Abris bus aux lieux-dits « La Trouslardière » et « La Croix Collin »

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'installer deux abris bois pour permettre aux enfants de se protéger en attendant leur bus scolaire aux nouveaux arrêts de la Trouslardière et la Croix Collin.

Il propose trois devis, pour un abri bois 200 cm à la Trouslardière et 570 cm à la Croix Collin.

Et un devis de STOP AFFAIRES pour l'achat de trois poubelles en acier pour un montant total de 171 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- d'installer le petit abribus situé rue du Corbel et de l'installer au nouvel arrêt de la Trouslardière,
- de retenir le devis le moins disant de la société KGMAT Collectivité pour l'achat de deux abribus 570 cm d'un montant total de 3 698 € HT (*abris à installer à la Croix Collin et rue du Corbel*),
- d'accepter le devis de STOP AFFAIRES pour l'achat de trois poubelles en acier d'un montant total de 171 € HT (*Abris Place de l'Église, La Croix Collin, Terrain bosselé*)

AUORISE Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,

CONFIRME les crédits au BP Principal 2016 en section d'investissement au compte 2184.

2016 10 94 Proposition Assurances Collectivité

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les contrats d'assurances de la collectivité arrivent à échéance le 31/12/2016. Monsieur le Maire présente trois offres de compagnies d'assurance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de reconduire ces contrats avec GROUPAMA pour une durée de 4 ans à compter du 01/01/2017

- Contrat VILLASSUR (*Dommages aux biens, Responsabilité civile, Protection juridique*) pour une cotisation annuelle de 5 253 € TTC,
- Contrat Mission Collaborateurs et administrateurs : 396,46 € TTC/an,
- Contrat Auto/matériel : 1 460,55 € TTC/an.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats correspondants pour une cotisation annuelle totale de 6 650,01 € TTC.

PREVOIT l'inscription des crédits nécessaires en section de fonctionnement au compte 616 (Chap011) sur le BP Principal 2017-2020.

2016 10 95 Demande d'aide auprès de la Com'Onze : acquisitions 2016 de la médiathèque

Monsieur le Maire fait part d'un courrier du Président la Communauté de communes de St Aubin du Cormier.

Le Conseil Communautaire a décidé de reconduire sur les fonds propres de la Communauté de communes l'aide de 30 % des dépenses d'acquisitions (*livres, CD, DVD et périodiques*) des bibliothèques du canton.

Cette aide s'élève à 900 € pour un montant total d'acquisition de 3 000 € en 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite à l'unanimité une aide de 900 € auprès de la Communauté de Communes de St Aubin du Cormier correspondante à 30 % des acquisitions de livres, CD, DVD et périodiques de l'année 2016.

2016 10 96 Extension de la Maison médicale : Avenant lot 05 Menuiseries extérieures

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient dans le cadre du marché de travaux d'extension de la Maison médicale, de modifier le sens d'ouverture de la porte de sortie de la salle d'attente 03.

Il propose de prendre un avenant sur le lot 05 Menuiseries extérieures avec l'entreprise RETE, titulaire du marché qui propose un devis d'un montant de 1 511,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte** l'avenant de l'entreprise RETE pour la modification du sens d'ouverture de la porte de la salle d'attente 03 d'un montant de 1 511,00 € HT, portant le nouveau montant du marché du lot 05 Menuiseries extérieures à 31 857,00 € HT,
- **autorise** M. le Maire à signer cet avenant à l'acte d'engagement,
- **confirme** que cet avenant de 1 511,00 € HT doit être reporté sur le plan de financement de l'opération « Extension de la Maison médicale », désormais d'un montant total de 368 667,26 € HT
- **confirme** que les crédits sont inscrits au compte 2313 du BP 2016 de la Maison médicale n°15600.

2016 10 97 Devis Ouverture cloison Cabinet Kinés Maison médicale

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu de l'Entreprise de menuiserie PLIHON un devis pour créer une ouverture sur le puit de lumière du couloir d'une pièce cloisonnée du cabinet des kinésithérapeutes de la Maison médicale (*à la demande des professionnels paramédicaux*).

Le devis s'élève à 722,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE d'attendre les conclusions sur la déshumidification du cabinet avant d'entreprendre des travaux.

2016 10 98 Devis Installation VMC Sanitaires École publique

Monsieur le Maire informe que les sanitaires des maternelles de l'école publique situés sous le petit préau sont dépourvus d'appareil de ventilation, engendrant des odeurs nauséabondes.

Il propose un devis de l'entreprise MORINAIS de Saint-Ouen-des-Alleux pour la pose et fourniture d'un caisson de ventilation au prix de 2 372,93 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de l'entreprise MORINAIS d'un montant de 2 372,93 € HT et autorise M. le Maire à le signer,

CONFIRME les crédits en section d'investissement au compte 2313 sur le BP Principal 2016.

CHARGE Monsieur le Maire de faire appel à la société ALZEO Environnement de Saint Aubin du Cormier pour réaliser un hydro curage du réseau des eaux usées de l'école,

2016 10 Traitement humidité école

Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité le conducteur de travaux *du cabinet d'Architecture MAGMA* pour étudier les problèmes d'humidité des murs de la classe des maternelles de l'école publique.

Il semblerait qu'il s'agisse de salpêtre ou nitrate de potassium qui apparaît sur les murs, conséquence des remontées capillaires couplées à une mauvaise ventilation...

Dans l'attente de l'affirmation de ces conclusions, il propose à l'assemblée de solliciter des devis pour traiter ce salpêtre, résoudre définitivement les problèmes d'humidité et assainir les murs.

2016 10 99 Devis Illuminations

Monsieur TURBEL Éric présente un devis de la Société RODE pour l'acquisition d'illuminations de fin d'année. Il informe entre autre que les illuminations des vitraux de l'église sont à remplacer.

Le montant du devis s'élève à 2 380,60 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de retenir pour l'année 2016 les illuminations des vitraux de l'église et de la mairie (*et de reporter sur le BP2017 les autres illuminations proposées*).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de RODE pour un montant de 1318,97 € HT

CONFIRME les crédits en section d'investissement au compte 2188 du BP Principal 2016.

2016 10 100 Cession de terrain BAUDRY/Commune au Bas Tertre

Monsieur le Maire informe que par délibération du 7 juin 2000, le Conseil municipal en place a approuvé la cession gratuite d'une partie du chemin communal situé au lieu-dit « Le Bas Tertre » parcelle cadastrée ZE126 au profit de M. BAUDRY Jules.

Il informe que Le Maire, M. TAILLANDIER a signé l'acte de cession auprès du Notaire mais que le procès-verbal de délimitation parcellaire n'a pas été signé, ainsi que la publicité foncière et conservation cadastrale.

Il propose à l'assemblée de clore cette cession, en signant ces derniers documents.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE la cession gratuite au profit de M. BAUDRY Jules d'une partie du chemin cadastrée ZE126 au lieu-dit « Le Bas Tertre » d'une contenance de 319 m², ne présentant aucun intérêt collectif,

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession gratuite,

PRECISE que la Commune ne prendra en charge aucun frais lié à cette cession.

2016 10 101 Cadeau aux enfants : Noël 2016

Mesdames LE ROY Delphine et LESAGE Annie sollicitent l'assemblée pour le financement d'un cadeau de Noël, comme chaque année, d'une valeur de 2 € par élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 2 € à chacun des élèves de l'école publique de Saint-Ouen-des-Alleux, avant les vacances de Noël 2016,

CHARGE Mesdames LE ROY Delphine et LESAGE Annie d'effectuer la commande.

2016 10 102 Vente de la débroussailleuse-élagueuse ROUSSEAU ARGOS 500

Monsieur BLANDIN Anthony informe l'assemblée qu'il a trouvé des acquéreurs pour la débroussailleuse/élagueuse Rousseau Argos 500 au prix de 6 000 €

- EURL du THEIL et du CHAMP FAVIN de Louvigné du Désert (50 % du prix chacun)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à sortir de l'actif la débroussailleuse/élagueuse ROUSSEAU ARGOS 500 *totalemment amortie qui fait l'objet d'une cession onéreuse.*

<i>N° Inventaire</i>	<i>Date d'acquisition</i>	<i>Valeur d'achat</i>	<i>Motif de sortie</i>	<i>Date de sortie</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur de cession</i>
MATTECH200602	07/2006	20 870,20 €	<i>Cession titre onéreux</i>	22/10/2016	0	6 000 €

Prochaine réunion de Conseil municipal, le mercredi 9 novembre 2016

NOTES

- **R ressortir le cahier des charges du marché de la Maison médicale** (*lot précisant les caractéristiques techniques de la balnéo à installer*)
- **Protéger les murs des sanitaires des classes maternelles qui s'effritent** (*par agents techniques*)
- **Régler la pression des robinets pousoirs du bâtiment périscolaire et installer un robinet pousoir dans les WC de la place de l'Église** (*par agents techniques*)
- **Relever le compteur d'eau de l'école pendant les vacances de la Toussaint** (*existence ou non d'une fuite*)
- **Réserver une place de parking de la médiathèque pour Lucie GODEAU**
- **Pas de débroussaillage/élagage sur terrain privé**
- **SMITCOM : collecte des sacs jaunes**
- **Rappeler FARAGO pour piégeage des pigeons du Porche**

- **Prévoir la réparation du réseau assainissement devant chez Mme DIVEL Rue de St Marc sur le prochain BP2017 Assainissement**

- **Location de la salle des fêtes**
 - o Ne pas transmettre le numéro de Ginette ORY,
 - o Fixer les heures des états des lieux et remise des clefs au vendredi soir à 18h et lundi matin à 8h
 - o En cas d'indisponibilité des preneurs, Ginette effectuera seule ou avec un autre agent l'état des lieux (*avec photos si nécessaire*) ; la mairie pourra facturer au preneur les frais d'une entreprise de nettoyage si négligence (*ou encaissera la caution de 500 €*)

- **Voir pour un grand abribus Rue du Corbel**

- **Antenne Free Mobile** (*proposition en cours sur terrain privé*)

- **Camion bleu Master-Renault récupéré par Éric TURBEL moyennant un don au CCAS de 50 €** (*valeur de l'épave*)

- **Bilan consommations / dépenses en énergie et eau 2015** (*présentation de M. NERRAMBOURG lors de la prochaine réunion de Conseil le 9 novembre 2016 + étude du chauffage de la salle des fêtes et de l'école*)

- **Elections primaires (20 et 27 novembre 2016) - S'inscrire au bureau de vote**
Yves ROPERT, Colette JUHEL, Laurence GOBÉ et Annie LESAGE ne participeront pas au bureau de vote

- **Peinture de la salle des fêtes : choix des coloris le mardi 26 octobre à 18h15 à la salle** (*confirmé par Laurence*)

- **Réunion Commission des Bâtiments et Finances (acquisitions foncières – portage EPFB)**
Date fixée au jeudi 27 octobre 2016 à 20 heures à la mairie

- **Pot pour la naissance des enfants de Marie-Jeanne FONTAINE et Emmanuel VALLET**
Date fixée au vendredi 4 novembre 2016 à 19h15 à la médiathèque